

Bacs à marée

Depuis 2016, des bacs à marée ont été mis en place sur les plages de Pénestin par la municipalité.



L'échouage de macro-déchets sur les plages constitue en effet un phénomène récurrent, notamment durant les grandes marées et les tempêtes. La décomposition du plastique en microparticules contamine ainsi la chaîne alimentaire.

Sous l'effet combiné des UV et de l'oxygène, les microparticules se désagrègent, formant des nanoparticules de polymères plastique en forme de billes, d'étoiles, de filaments, visibles au microscope électronique. C'est ainsi qu'un débris mesurant quelques millimètres produit 1000 milliards de nanoparticules de 100 nanomètres !

A l'échelle communale, notre seul moyen d'action est le ramassage de ces déchets. Les bacs à marée permettent aux promeneurs de récolter ces déchets.

La mise en place des bacs à marée s'inscrit ainsi dans une démarche éco citoyenne et permet une sensibilisation du public à ce type de pollution. Les bacs sont désormais installés toute l'année sur 16 plages de la commune : Men Armor, Camaret, Le Halguen, Le Loguy (plage), Le Loguy (Clos Pénigueux), Le Lomer, Poudrantaïs, Le Maresclé (x2), Loscolo, Le Bile, Kerandré, Le Palandrin, la Source, La Mine d'Or, Lanchalle, le Goulumer, Le Béchet et Le Palandrin.

Attention à ne pas les confondre avec des poubelles. Les bacs à marée sont destinés à recueillir les déchets retrouvés sur les plages lorsque les tempêtes et coups de vent ramènent de nombreux macrodéchets sur l'estran. Pour les déchets que vous produisez vous même, ayez le réflexe de les ramener chez vous ou dans des conteneurs d'apport volontaire !

Les bacs sont réalisés à partir de palettes d'ardoises fournies gratuitement par l'entreprise SVC (entreprise de couverture situé au Clos à Pénestin) et s'intègrent donc dans une action de revalorisation de ces palettes. Ils sont réhabilités chaque année après l'été.

Les bacs à marée sont relevés le lundi et le vendredi par les services techniques et les déchets sont ensuite triés et dirigés vers la déchetterie de Pénestin.

IMPORTANT : les bacs à marée sont retirés les mois de juillet et août afin d'être réhabilités par les services techniques, l'échouage de macro-déchets étant beaucoup moins intense l'été !

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00